

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e d'opérations immobilières, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2020

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e d'opérations immobilières, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2020 :

Monsieur JOLIVALT Daniel, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame GEIST Claude, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur CARON Gilles, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Madame DUDKA Pauline, attachée d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 09/09/2020

Le Directeur général des services par intérim de
l'Université de Strasbourg



Christophe DE CASTELJAU